



## CONCOURS B-01-24-25

### BANQUE DE RELÈVE DU PERSONNEL-CADRE

- STATUT :** Poste ou poste de remplacement de gestionnaire, direction ou de direction adjointe d'établissement.
- SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :** La direction générale.
- CONDITIONS DE TRAVAIL :** Selon le Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des centres de services scolaires.

### NATURE DU TRAVAIL

L'emploi comporte la responsabilité de la gestion, administrative ou pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources de l'établissement, et ce, conformément à la Loi sur l'instruction publique, au Règlement<sup>i</sup> et aux responsabilités définies par le Centre de services scolaire.

### RESPONSABILITÉS :

- Participer à l'évaluation des besoins de l'école et à la définition des objectifs compte tenu des dispositions légales, des orientations, des politiques, des règlements du Centre de services et du conseil d'établissement.
- Gérer, superviser et évaluer le personnel et les stagiaires sous sa responsabilité, déterminer leurs tâches et leurs responsabilités en respectant les dispositions des conventions collectives ou les règlements ministériels applicables.
- Participer à la détermination, après consultation des membres du personnel de l'école, des besoins pour chaque catégorie de personnel et en faire part à la direction.
- Collaborer à la préparation de budgets.

### PROCESSUS DE SÉLECTION

- Transmettre une lettre d'intérêt accompagnée de votre curriculum vitae à [sec.dg@cssh.gouv.qc.ca](mailto:sec.dg@cssh.gouv.qc.ca) au plus tard le 31 janvier 2025, à 13 h.
- Être disponible pour la passation de différents tests en lien avec les compétences de gestion requises pour occuper le poste.
- Passer une entrevue avec le comité de sélection le 18 ou le 19 février 2025.

### OUTILS :

- [Annexe 1 – Règlement - Document consolidé contenant certaines conditions de travail des cadres de centres de services scolaire et du comité de la taxe scolaire de l'île de Montréal.](#)
- [Annexe 2 – Extrait du Référentiel des compétences en gestion d'un établissement scolaire.](#)
- [Annexe 3 – Outil d'aide à la réflexion.](#)

### SEULES LES PERSONNES RETENUES SERONT CONTACTÉES

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.  
Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides est un milieu de travail situé à proximité de la nature. Notre organisation offre des services d'enseignement de qualité à environ 4 400 élèves. Nous comptons vingt-et-une écoles primaires, une école primaire-secondaire, une école secondaire, un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes.

### Avantages de faire partie de la banque de relève :

- ❖ Petite équipe de travail
- ❖ Milieu collaboratif
- ❖ Programme de mentorat
- ❖ Journées d'intégration (stage d'un jour)
- ❖ Niveau primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes
- ❖ Frais universitaires du DESS en administration scolaire remboursés dans le cadre de l'obtention d'un poste

DATE LIMITE POUR POSTULER :  
31 janvier 2025, à 13 h

Vous désirez vivre une expérience collaborative au sein d'une équipe dynamique?

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre d'intérêt, **en prenant soin d'y inscrire le numéro du concours**, par courrier électronique à l'adresse suivante :

[sec.dg@cssh.gouv.qc.ca](mailto:sec.dg@cssh.gouv.qc.ca)

<sup>i</sup>Document consolidé contenant certaines conditions de travail des cadres des centres de services scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal.